

Bibliographies

Autor(en): **Bourqui, A.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les plus élémentaires. Ainsi, encore une fois, vous voyez à présent que vous avez ri trop à la légère, et cela comme de petites évaporées que vous êtes.

« Mais voyons, deux mots encore, et ce sera tout. Et si je vous disais que certaines plantes vivent aussi dans le cou de maints enfants ! Toutes, je crois, vous avez connu comme moi la bonne vieille tante du boulanger, toutes aussi vous avez versé plus d'une larme lorsqu'on l'a enterrée. Elle avait, vous l'ignorez sans doute, ce que l'on appelle les *angines*. Par suite de cette méchante maladie, une quantité innombrable de petits champignons croissent dans l'intérieur du larynx, et dès lors le malade est suffoqué presque toujours. Beaucoup de maladies de tête, dont souffrent si souvent les enfants, proviennent de ces champignons. Des cas analogues se présentent même chez les animaux, qui, une fois atteints, périssent pour la plupart.

Sans doute, une fois ou l'autre, il vous est arrivé de voir une mouche à l'abdomen blanchi, suspendue à la paroi. Ces taches blanchâtres ne sont pas autre chose que des champignons qui ont fait périr cet insecte. Il n'est pas rare de voir le ver-à-soie tué par un champignon. »

Pour aujourd'hui, c'en est assez. Dans une prochaine leçon, nous étudierons des choses plus intéressantes encore.

Imité de l'allemand par
A. P.

BIBLIOGRAPHIES

I

Méthode analytico-synthétique de lecture et d'écriture, par un ami de l'enfance. Lausanne, librairie Imer et Payot. 1883.

Nous trouvons dans l'*Educateur* un compte-rendu de ce syllabaire que plusieurs instituteurs essayent en ce moment. Nous ne saurions mieux faire que de le reproduire. Il est signé d'un nom trop connu des instituteurs fribourgeois pour qu'il soit nécessaire de mettre en relief l'autorité qui s'attache à ces appréciations.

« La librairie Imer et Payot vient de publier ce travail qui, sous de modestes apparences, est destiné à alléger considérablement la tâche des maîtres et à diriger plus agréablement les premiers pas des petits enfants à l'école. Ce travail comprend quatre parties parallèles : 1° un syllabaire illustré ; 2° une collection de trente-quatre grands tableaux d'épellation ; 3° un cahier d'exercices d'écriture ; 4° une collection de cent lettres mobiles.

Que de temps nous avons consacré à épeler des voyelles, des consonnes, à former des syllabes, des mots incompréhensibles pour nos petites cervelles de six à sept ans ! A cette éducation de perroquets, on substitue ici des procédés plus intelligents, mieux en harmonie avec la nature et les facultés des enfants. On apprend d'abord aux élèves à nommer l'objet représenté par le dessin, puis à décomposer ce nom en syllabes et enfin les syllabes en sons et en articulations. Les lettres qui constituent les sons et

les articulations une fois connues, sont agencées de nouveau en syllables et les syllables servent à former le nom qui a servi de départ et qui avait été d'abord décomposé.

L'ensemble constitue une série graduée d'exercices groupés autour d'un certain nombre de *mots-types*, dont chacun désigne un objet représenté par une gravure. Ces mots-types sont puisés autant que possible dans le milieu le plus familier à l'enfant, de manière à ce que toutes les lettres soient étudiées, parcourues successivement, sans que les éléments nouveaux soient accumulés ni disséminés dans un syllabaire de trop longue étendue.

Les principaux avantages de cette méthode consistent à associer les exercices d'intuition, de lecture et d'écriture, de telle sorte que l'enfant apprend du même coup à déchiffrer les mots qui ont une signification à sa portée, à les lire, à les écrire, à enrichir le vocabulaire de termes qu'il comprend. Il n'aura plus à s'attarder sur les arides et monotones exercices de nos syllabaires, qui faisaient aimer l'école buissonnière et prendre les livres en aversion.

Cette méthode n'est pas la conception abstraite d'un idéologue de cabinet ; c'est un emprunt fait à la vie scolaire allemande. On peut voir cette méthode à l'œuvre chez nos plus proches voisins, avec quelques légères variantes dans les procédés d'application. Elle se retrouve dans les plans d'études et les livres illustrés du premier âge, mais le plus intéressant à coup sûr, c'est de la voir mettre en pratique dans une classe élémentaire nombreuse. Là, sous l'impulsion d'un jeune instituteur, d'une jeune institutrice, tous les enfants de la division inférieure suivent très attentivement, en chœur et en mesure, tous les exercices de décomposition, de recomposition, de lecture et d'écriture des mots écrits au tableau noir. Le travail d'imitation, d'appropriation aux écoles françaises, dont il est ici question, a été d'abord tiré à un nombre d'exemplaires restreint pour un essai préliminaire dans un certain nombre d'écoles de la Suisse romande. Maîtres et élèves y ont pris le plus vif intérêt et c'est à la suite de cette première épreuve bien réussie que la réforme proposée vient réclamer timidement sa place au soleil.

L'auteur un peu trop discret de cette initiative courageuse est bien réellement un *ami de l'enfance* qui se souvient peut-être de ses premières luttes avec l'alphabet. Il a voulu conduire l'enfant par un chemin plus direct, plus facile, plus attrayant, à la lecture de son premier livre d'images. C'est aux jeunes instituteurs à y mettre de leur côté un peu de zèle et de bonne volonté. Le succès ne tardera pas à récompenser leurs efforts, en abrégant de beaucoup la durée des exercices préparatoires à la lecture proprement dite.

Il est à peine besoin d'ajouter que MM. Imer et Payot, libraires à Lausanne, ont mis à l'impression de ce travail les soins les plus minutieux. Cet essai prouvera que la Suisse française cherche à suivre de près les progrès réalisés dans l'école allemande.»

A. BOURQUI.

Un célèbre pédagogue, M. Paroz, l'auteur bien connu de publications très répandues, s'est occupé du même syllabaire dans l'*École*. Voici quelques extraits de son compte rendu.

« Ce syllabaire reproduit jusqu'aux exercices de lecture courante sur une collection de trente-quatre grands tableaux d'épellation, destinés à être mis sur carton, complétés par une collection de cent lettres mobiles, écrites sur carton et renfermées dans une boîte et par un *Cahier d'exercices d'écriture*, — a été composé d'après les principes de la méthode analytico-synthétique. Il se présente ainsi armé de toutes pièces, et l'on se demande si ses confrères, qui occupent actuellement la place, ne seront pas obligés de se retirer de la lutte. Deux obstacles ne manqueront cependant pas de se dresser devant cette méthode, comme devant toute méthode nouvelle : l'un est la difficulté de se faire comprendre et par conséquent de faire passer sa conviction en autrui. Il faut cent ans, a dit M. Humboldt, pour faire entrer une idée nouvelle dans la tête d'un Allemand et cent autres années pour lui apprendre à la mettre en pratique. Or les Allemands, sous ce rapport, ne sont pas tous au-delà du Rhin.

Le second obstacle contre lequel vient se heurter toute méthode nouvelle, c'est la chère routine ; cette bonne vieille amie, avec qui l'on a fait si longtemps bon ménage, que l'on a habituée, qui ménage aussi vos côtés faibles, en particulier votre paresse, et que pour ces raisons et d'autres encore, on ne peut se résoudre à mettre à la porte.

Mais quel est le principe de cette nouvelle méthode ?

Ce principe, il est tout simple, et n'a rien de la rudesse de son nom. Il consiste à faire décomposer (analyser) un mot en syllabes, et les syllabes en lettres ; puis à reformer (synthèse) des syllabes avec les lettres et des mots avec les syllabes. Voilà tout le mystère de la méthode analytico-synthétique.

Mais un principe veut être appliqué et c'est cette application qui en fait le principal mérite.

L'auteur du *Syllabaire illustré* réalise son principe au moyen de vingt-quatre objets qui illustrent son syllabaire (ses tableaux le reproduisent sur une plus grande échelle) et qui sont désignés par vingt-quatre mots qu'il appelle *mots-types*. Ces mots, sur lesquels il faut se livrer à un travail de décomposition, sont *épi, lune, tête, bobine, cave, carafe, midi, zéro, vipère, sale, jatte, figure, poule, cheveu, muraille, mouton, montagne, ruban, requin, poire, tuyau, index, wagon, képi*. Comme il est facile de s'en assurer, ces mots renferment toutes les voyelles et consonnes simples et composées, et ils sont placés dans un ordre progressif.

Mais l'auteur ne s'est pas borné à appliquer rigoureusement le principe de la méthode analytico-synthétique : il l'a encore accompagné de tous les exercices propres à en assurer le succès. Ainsi, avant de placer le mot-type sous les yeux de l'enfant, il lui montre l'objet ou la figure que le mot représente et fait avec lui une petite leçon d'intuition. Vient ensuite le mot avec tous les

exercices de décomposition et de composition qu'il comporte. En troisième lieu, l'enfant reçoit des lettres mobiles avec lesquelles il doit recomposer le mot exercé. Enfin il apprend à écrire ce mot dans un cahier préparé. Et afin qu'il ne soit pas dérouté par deux genres de lettres, on ne lui montre, à travers les trente-deux premiers tableaux, que l'écriture anglaise.

L'auteur nous dit que plusieurs instituteurs qui ont fait l'essai de sa méthode, ont appris à lire aux commençants en deux mois. Ce résultat, même en tenant compte du zèle que l'on déploie ordinairement dans l'emploi d'une méthode nouvelle et que l'on inscrit presque toujours à son avoir, est plus satisfaisant que tout ce l'on a obtenu avec les autres méthodes. Ajoutons que cette méthode se répand beaucoup en Allemagne, ce qui est encore un indice favorable.

L'exposition qui précède suffira, j'espère, pour démontrer que la méthode préconisée par le *Syllabaire illustré* est très sérieuse et que son application à l'enseignement de la lecture a été soumise par l'auteur à des règles pédagogiques d'un mérite incontestable. »

Après les appréciations si autorisées de MM. Bourqui et Paroz, auxquelles nous aurions pu ajouter les éloges de plusieurs maîtres d'écoles, nous profiterons de l'occasion pour faire observer que les collections du nouveau syllabaire déposées à la Direction de l'Instruction publique et mises à la disposition de MM. les instituteurs, sont loin d'être épuisées. Les instituteurs qui ont eu le courage d'en faire l'essai sont peu nombreux. Chacun le comprend. On aime mieux la routine qui ne réclame aucun effort. Ce qui plaît surtout dans l'ancienne méthode, c'est que l'on pense n'avoir pas à s'occuper des commençants, c'est l'affaire des moniteurs. Il est vrai que l'on mettait deux à trois ans à apprendre à lire et à écrire... Deux à trois ans durant lesquels l'instituteur se croyait dispensé de s'occuper sérieusement des premiers cours!!

À l'encontre des critiques qui ont cours dans la plupart des conférences, nous affirmons que, depuis la publication des grands tableaux, la nouvelle méthode peut être enseignée par les moniteurs aussi bien que le syllabaire Perroulaz. Il n'y aurait qu'à les y initier. En outre, il est faux que cette méthode ne soit applicable qu'aux cours de lecture peu nombreux.

Nous n'avons jamais compris ce qui avait pu donner naissance à cette opinion acréditée aujourd'hui auprès de la plupart des instituteurs fribourgeois. Certes, rien ne la justifie. Nous ne nierons pas que certains exercices accessoires de la méthode analytico-synthétique, tel que l'emploi des caractères mobiles, ne sauraient être facilement mis en œuvre dans un cours de quinze à vingt élèves; mais ces exercices peuvent être abandonnés ou n'être employés qu'avec les débutants les plus faibles.

Chose curieuse! ceux qui critiquent la méthode avec le plus d'assurance sont précisément ceux qui ne l'ont jamais étudiée et jamais essayée. Les maîtres qui s'en sont pénétrés et qui l'ont

expérimentée l'aiment et ne consentiront plus à l'abandonner.

Il est regrettable, en outre, que la plupart de ceux qui l'expérimentent ne se procurent pas les cahiers et les syllabaires nécessaires à chaque enfant.

Il appartient aux hommes d'initiative et de volonté d'entreprendre et de poursuivre la réforme progressive de notre enseignement, non par des critiques systématiques qui paralysent tout mouvement, mais par des actes, par des efforts, par des essais qui nous fassent sortir de l'ornière et monter à la place d'honneur que nous ont fait perdre notre apathie et notre esprit de critique.

II

Cours de morale (2^me année.) — Morale pratique. — Applications. — Ouvrage rédigé conformément au programme officiel du 3 août 1881 et aux instructions ministérielles du 18 octobre 1881, par Paul JANET, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres de Paris. 1883.

Quel que soit le mérite littéraire de cet ouvrage, nous n'osons le recommander. Scientifiquement il laisse beaucoup à désirer; au point de vue religieux il trahit des tendances peu correctes, en harmonie, du reste, avec le courant qui domine actuellement en France.

La morale, comme science, existe depuis longtemps. Les Grecs et les Romains s'en étaient déjà occupés, quoique avec assez peu de succès pratique. Mais le christianisme, dès son apparition, a donné à la science des mœurs, des bases à jamais inébranlables. Les principes de l'honnêteté, de la justice et du droit se trouvent dans le décalogue, dans les livres inspirés et les autres sources de la Révélation. Ce que la raison humaine, abandonnée à elle-même, n'a jamais su définir avec assez de netteté et d'assurance, Dieu nous l'a appris par une voie surnaturelle; et les Pères de l'Eglise, éclairés par cette lumière d'en haut, ont exposé les questions de morale avec une lucidité et une élévation de pensée qu'on n'est pas encore parvenu à surpasser. Nous retrouvons la doctrine des Pères dans les ouvrages didactiques et profondément raisonnés des scolastiques et des théologiens catholiques. On sait que saint Alphonse de Liguori écrivait, il y a un siècle, des traités de morale qui lui ont valu le titre de docteur de l'Eglise; ces traités résument parfaitement l'enseignement catholique.

M. Paul Janet n'est pas précisément fidèle à cette tradition. Il semble presque ignorer l'existence de la morale catholique, science qui ne laisse rien à désirer, ni quant à l'ensemble, ni quant aux détails pratiques. Aussi ne faut-il pas s'étonner des inexactitudes, des erreurs qui lui échappent.

Nous aimons toutefois à le reconnaître, M. Paul Janet est loin d'aller jusqu'aux excès que se permettent tant d'écrivains, surtout depuis quelques années. Parfois il lui échappe de citer quel-

que document religieux. On voit qu'il admet l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme; on peut donc le ranger parmi les spiritualistes. Faut-il pour autant l'accueillir comme un des nôtres? Non, certainement pas. Les auteurs tels que M. Paul Janet, se tenant aux confins du rationalisme et du christianisme, facilitent singulièrement le passage de la foi à l'incrédulité, mais jamais ils ne font faire le chemin inverse. Les doctrines équivoques ne dissipent pas l'erreur; il faut, à cet effet, l'éclat de la vérité toute pure.

Passons aux détails. M. Paul Janet ramène la morale tout entière à la notion du devoir, et il a soin de nous avertir qu'il suit en cela les modernes. Y aurait-il, dans cette manière d'envisager la morale, l'erreur qui met le devoir avant le droit et fait découler le second du premier? Nous ne saurions laisser passer à ce sujet la moindre équivoque. Le devoir n'existe que pour autant qu'il provient d'un droit, de l'autorité d'un supérieur. Penser autrement, c'est rendre la morale indépendante de Dieu, ce qui, pratiquement, revient à la nier.

Quant à la notion du devoir lui-même, l'auteur ne la définit pas non plus avec l'exactitude qu'on est en droit de demander en pareille matière. « En principe, dit-il, il n'y a qu'un seul devoir, qui est de faire le bien. »... Ce n'est pas tout-à-fait exact; le bien n'est pas toujours obligatoire et, par conséquent, on peut parfois l'omettre sans manquer au devoir.

« Selon nous, ajoute M. Paul Janet, il y a quatre classes de devoirs, et ces quatre classes sont irréductibles les unes aux autres. » Il s'agit : 1° des devoirs envers les animaux; 2° des devoirs envers soi-même; 3° des devoirs envers ses semblables; 4° des devoirs envers Dieu. Nous ne saurions admettre que les devoirs envers nous-mêmes et envers nos semblables ne soient réductibles aux devoirs envers Dieu. Que dire des devoirs envers les animaux? « Les raisons que l'on donne contre les devoirs envers les animaux nous paraissent plus spécieuses que solides. On dit que les animaux, n'ayant ni volonté, ni intelligence, ne sont pas des *personnes*, mais des *choses*; que, par conséquent, ils n'ont pas de *droits*, et que l'on ne peut avoir de devoir envers celui qui n'a pas de droits. Ce sont là des subtilités inadmissibles. » N'en déplaise à M. Paul Janet, ce ne sont pas des subtilités; sans être subtil, on peut ne pas confondre, comme il le fait, l'intelligence de l'homme, source de la science et du progrès dans les arts, avec la connaissance sensitive des animaux, appelée improprement intelligence par les modernes. Un savant de notre époque (Flourens, *Psychologie comparée*) s'est même permis d'insister sur cette distinction. Lors même que nous n'admettions pas de devoirs proprement dits envers les animaux, nous ne prétendons pas que tout nous soit permis à leur égard. La loi naturelle défendant, au nom de Dieu, d'agir contrairement à l'ordre, interdit de tourmenter ou de détruire les animaux sans motif suffisant, sans but justifié. Celui qui contrevient à cette interdiction pèche, mais uniquement contre Dieu.

Descartes et Malebranche se sont grossièrement trompés en soutenant que les bêtes ne sentent pas et ne sont que des machines ; mais de là à donner aux bêtes une intelligence et une volonté semblables en tout à celles de l'homme, il y a une grande distance, il y a place pour des doctrines moins en désaccord avec le bon sens.

« On ne peut non plus considérer comme absolument indifférent l'acte de tuer ou de vendre (à moins d'une nécessité extrême (!)) un animal domestique qui nous a longtemps servis et dont on a éprouvé l'attachement. » — « Parmi les vainqueurs aux jeux olympiques, nous disent les anciens, plusieurs font rejaillir les distinctions qu'ils reçoivent sur les chevaux qui les leur ont procurées ; ils leur ménagent une vieillesse heureuse ; ils leur accordent une sépulture honorable, et quelquefois même ils élèvent une pyramide sur leur tombeau. » — M. Paul Janet nous permettra un rapprochement : comment ces anciens traitaient-ils leurs esclaves, c'est-à-dire leurs semblables ? Voudrait-on nous ramener à ce bel état de choses ? Nous craignons, non sans raison, qu'en prêchant le devoir de *la bienveillance* envers les animaux, on ne perde un peu de vue d'autres devoirs. L'auteur qui pose, à la fin du chapitre premier, le problème suivant : Est-il permis de faire des bouquets (!) ? ne semble que médiocrement préoccupé des devoirs de l'homme envers Dieu, si bien qu'après avoir mis en tête des quatorze premiers chapitres le seul mot de *devoir*, quand il aborde enfin, au quinzième chapitre, la morale religieuse, il modifie tout à coup l'intitulation et écrit : *Droits et devoirs envers Dieu*. Là du moins, le devoir seul aurait suffi.

La morale chrétienne souscrirait-elle à la proposition suivante : « Jamais on ne donnera le nom de vices aux affections tendres du cœur humain, si folles qu'elles soient, quand elles sont sincères. »

Nous n'irons pas plus loin. L'ouvrage de M. Janet contient, sans doute, de bonnes choses, mais à côté de beaucoup d'assertions douteuses, inexactes, incomplètes. C'est une morale un peu trop superficielle, comme la plupart des traités de ce genre, composés par les écrivains de l'école cartésienne. Il y a du danger à ne pas asseoir les bases de l'ordre moral sur une saine métaphysique et à prendre pour guides des auteurs tels que Bacon de Bérulam, J.-J. Rousseau, Montaigne, Kant, Victor Cousin, Jules Simon, etc. Il nous semble aussi qu'on essaie de *laïciser* à son tour la morale ; de toutes les *laïcisations*, ce serait certainement la plus dangereuse.

J., professeur.

